



Suite aux mesures annoncées par le Gouvernement du Québec pour éviter la propagation du COVID-19, la Municipalité de Colombier souhaite vous informer que les endroits suivants seront fermés pour une période de deux semaines :

- Église de Sainte-Thérèse
- Chapelles de Saint-Marc et Îlets-Jérémie
- Bibliothèque municipale
- Maison des jeunes
- FADOQ Sainte-Thérèse
- FADOQ Saint-Marc
- Cercles des Fermières
- Garderies

Toutes les réunions avec rassemblement doivent être annulées durant cette période.

Nous demandons également aux citoyens de ne pas se rendre au bureau. Celui-ci est fermé pour une période de 14 jours.

Pour le paiement de vos taxes municipales, svp utilisez le service AccèsD ou nous faire parvenir un chèque au : 568, rue Principale, Colombier, GOH 1P0.

Nous demandons également aux personnes de respecter les règles d'hygiène. Entre autres, se laver les mains régulièrement pendant 20 secondes. Pour la solution désinfectante, la recette est un litre d'eau avec 2 cuillères à soupe d'eau de javel (doit être refaite à toutes les 24 heures).

Aux personnes âgées de 70 ans et plus, éviter de sortir pour aller à l'épicerie ou dans les endroits publics.

Nous ne voulons surtout pas être alarmiste mais la santé de nos citoyens nous tient à cœur.

Rappelez-vous que respecter ces consignes vous protège et protège l'ensemble de la population.

En terminant, si des gens arrivent de voyage ou ont des symptômes, une salle de dépistage est ouverte au Centre de santé de Les Escoumins (418-233-2931). Vous pouvez également communiquer au 1-877-644-4545.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous tiendrons informé si d'autres mesures s'imposent.

Marie-France Imbeault
Mairesse de Colombier

Municipalité de Colombier

